



District de Maine et Loire de Football

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES JEUNES

PROCES VERBAL N° 2 – SAISON 2020/2021

Réunion du :	24/08/2020
Présidence :	M. MERLET Xavier
Présent(s) :	M. BOURNEL Jean-Luc, M. CHERRUAULT Jean-Paul, M. COIFFARD Albert, M. GASTINEAU Rémy, M. LECHAT Hubert, M. PIOU Patrick, M. PIRIOU Bernard
Excusé(s) :	M. GABORY Vincent, M. JEANNETEAU Yannick, M. PHILIPOT Christophe
Invité(s) :	
Assiste :	

1. Approbation P.V.

Le procès-verbal suivant est approuvé :

- PV n° 1 du 22/07/2020

2. Nouvelles ententes autorisées pour la 1^{ère} phase 2020/2021

La CDJ prend note des nouvelles ententes constituées depuis le 22 juillet.

U17

Rappel des ententes du PV n° 1 du 22 juillet 2020 :

E/GJ ST MELAINE JUIGNE - MURS ERIGNE ASI (2)
E/GJ ST QUENTIN POIT (2) - LA POMMERAYE POMJ (2)
E/ST PIERRE MONTREV AS (2) - BEAUPREAU CHAPELLE (3)

Nouvelles ententes :

E/CHAMPTOCEAUX CASTELV - LIRE DRAIN (2)
E/GJ TESSOUALLE PUY (2) - CHRISTOPHESEGUINIÈRE
E/LONGUE AC - ST LAMBERT LEVEES
E/MORANNES ES - ST DENIS D'ANJOU
E/ STE GEMMES/LOIRE O - LA POSSONNIÈRE SAVEN

U15

Rappel des ententes du PV n° 1 du 22 juillet 2020 :

E/BOUZILLE MARILLAIS - GJ ST FLORENT MESNIL (2)
E/LIRE DRAIN O (2) - LE FUILET CHAUSSAIRE FC (2) - CHAMPTOCEAUX CASTETLV

Nouvelles ententes :

E/ CHATELAIS NYOISEAU - SEGRE ES (2)
E/LA POSSONNIERE SAVEN - STE GEMMES/LOIRE O
E/ST LAMBERT LEVEES - VARENNES VILLEBER ES - LONGUE AC
E/SAUMUR BAYARD AS (2) – MONTREUIL BELLAY UA (2)

3. Engagements

La Commission fait le point sur la situation des engagements depuis le 22 juillet.

3.1. Suppressions d'engagements (2)

- En U14 : TRELAZE FOYER
- En U15 : ST MATH MENITRE FC

3.2. Nouveaux engagements (1)

- En U17 : CHAMPIGNE QUERRE AG

3.3. Pointage des engagements au 24 août 2020

	U14	U15	U17	U19
D1	12	44	43	27
D2		34	34	-
D3		52	34	-
Total	12	130	111	27

Ces chiffres sont amenés à être modifiés car tous les clubs ont reçu le communiqué suivant à l'issue de la confirmation des engagements :

« Les Championnats débutant le 19 septembre 2020, les clubs ont la possibilité d'ajouter une équipe dans les catégories U14, U15, U17 et U19 jusqu'au jeudi 3 septembre 2020 dans la limite des places disponibles en fonction des groupes préétablis. »

4. Organisation de la saison U14

Le nombre d'équipes engagées pour cette seconde saison en U14 est de 12 contre 7 en 2019-2020. Il n'est pas envisageable de faire 2 groupes car cela limiterait trop le nombre de matchs de championnat pour les équipes qui seraient en première et en seconde phases dans le groupe de 6. C'est pourquoi il est décidé de constituer un groupe de 12 équipes avec une phase aller et une phase retour sur 22 journées. Avec cette nouvelle organisation et dans le contexte actuel, la création d'un Challenge de l'Anjou U14 évoquée au cours de la précédente réunion n'est plus à l'ordre du jour (PV n° 1 du 22 juillet 2020).

5. Tableaux d'accessions et rétrogradations

La CDJ évoque les tableaux des accessions et des rétrogradations entre la première phase et la seconde phase de la saison 2020-2021 en U15, U17 et U19. Ils seront élaborés en fonction du nombre et du niveau des engagements et ensuite présentés au Comité de Direction du District pour être validés et mis en ligne sur le site avant le début des Championnats.

6. Horaires

La Commission enregistre les horaires choisis par les clubs pour leurs rencontres à domicile.

Il est rappelé que les horaires des rencontres en U14 sont les mêmes qu'en U15 (10 h 30 le samedi et 10 h 30 le dimanche).

L'accord est donné pour les matches fixés le samedi à 18 heures pour les U17 et les U19, sous réserve d'évoluer sur un terrain équipé d'un éclairage homologué.

Les clubs n'ayant pas rendu réponse dans les délais ou n'ayant pas précisé leur choix dans les cas d'éclairage non homologué se verront attribuer l'horaire officiel pour la première phase : 10 h 30 le samedi pour les U14 et les U15, 10 h 30 le dimanche pour les U17 et les U19.

7. Clubs n'ayant pas adressé de confirmation des engagements dans les délais

Des clubs n'ont pas confirmé leurs engagements avant la date limite malgré les rappels :

- ANGERS DOUTRE SC
- ANGERS SCA
- BEAUCOUZE SC
- BEAUFORT EN VALLEE
- BOUCHEMAINE ES
- BRISSAC AUBANCE ES
- CHAMPTOCEAUX CASTELV
- CHATELAIS NYOISEAU
- GJ ETRICHE 2DH
- GJ MARTIGNE THOUARCE
- GJ MAULEZIERES
- GJ POUANCE COMBREE
- GJ ST MELAINE JUIGNE
- GJ TORFOU SEV MOINE
- MONTREUIL BELLAY UA
- MONTREUIL JUIGNE BF
- NOYANT ASD NOYANTAIS

- PELLOUAILLES CORZE
- SAUMUR OFC
- ST ANDRE ST MACAIRE
- ST LAMBERT LEVEES
- ST MATH MENITRE FC
- STE GEMMES/LOIRE O
- TIERCE CHEFFES AS
- TRELAZE FOYER
- VILLEVEQUE SOUCELLES

Cette liste est transmise au Comité de Direction du District pour suite à donner.

8. Constitution des groupes

La Commission a respecté les vœux des clubs. Le nombre d'équipes engagées par niveau nécessite toutefois de constituer des groupes de 6 équipes en première phase. La CDJ veillera à ce que les équipes concernées ne se retrouvent pas de nouveau dans un groupe de 6 lors de la seconde phase.

En U19, 4 groupes de D1 (3 de 7 et 1 de 6 équipes).

En U17, 6 groupes de D1 (1 de 8 équipes et 5 de 7 équipes), 5 groupes de D2 (4 de 7 équipes et 1 de 6 équipes) et 5 groupes de D3 (4 de 7 équipes et 1 de 6 équipes).

En U15, 6 groupes de D1 (2 de 8 équipes et 4 de 7 équipes), 5 groupes de D2 (4 de 7 équipes et 1 de 6 équipes) et 7 groupes de D3 (3 de 8 équipes et 4 de 7 équipes).

En U14, 1 groupe de 12 équipes.

9. Numérotation

La Commission procède à la numérotation en essayant dans la mesure du possible de respecter les desiderata des clubs. Elle a surtout veillé aux vœux entre 2 ou 3 équipes d'une même catégorie.

Cette numérotation est susceptible d'être modifiée avant le début des championnats en cas de forfait général de plusieurs équipes qui peut entraîner une refonte de certains groupes.

Prochaine réunion :

☞ *Le mercredi 7 octobre 2020 à 19 heures : réunion plénière*

Le Président	Le Secrétaire de Séance
M. MERLET Xavier	M. LECHAT Hubert